

MERS-LES-BAINS

La ville obtient une 2^e fleur, un an après la première

La commune de Mers-les-Bains a été de nouveau distinguée par le jury des villes et villages fleuris, obtenant une deuxième fleur un an après la première.

XAVIER TOGNI

Deux fleurs en deux ans. C'est le petit exploit réalisé par la commune de Mers-les-Bains, grâce aux efforts de son service des espaces verts. En effet, elle vient d'être à nouveau distinguée par le jury des villes et villages fleuris des Hauts-de-France, un an seulement après avoir gagné sa première fleur. Ce qui, dans un laps de temps aussi court, est « assez rare », souligne avec fierté le maire Michel Delépine.

« UNE RECONNAISSANCE »

L'édile et son adjointe au cadre de vie, Régine Douillet, se rendront le 26 novembre à Saint-Valery-sur-Somme pour recevoir le prix départemental, puis le 11 décembre à Lens, pour la cérémonie régionale. Des panneaux marqués des deux fleurs pourront être ensuite installés aux différentes entrées de ville, pour signaler aux visiteurs le niveau du label ainsi obtenu. « C'est une belle reconnaissance du travail

réalisé depuis plusieurs années. Cela renforce encore notre satisfaction », ajoute Michel Delépine, qui a reçu le jury début juillet.

Cette distinction récompense notamment le recours à des plantes vivaces plutôt qu'à des annuelles, à des essences moins gourmandes en eau, ou encore les travaux entrepris pour rendre l'espace urbain moins minéral. Par exemple autour de la place du marché, où une partie des trottoirs a été démontée pour y aménager des massifs en pleine terre, avec des essences adaptées au climat du littoral picard. Dans le même but sont retirés peu à peu les bacs à fleurs.

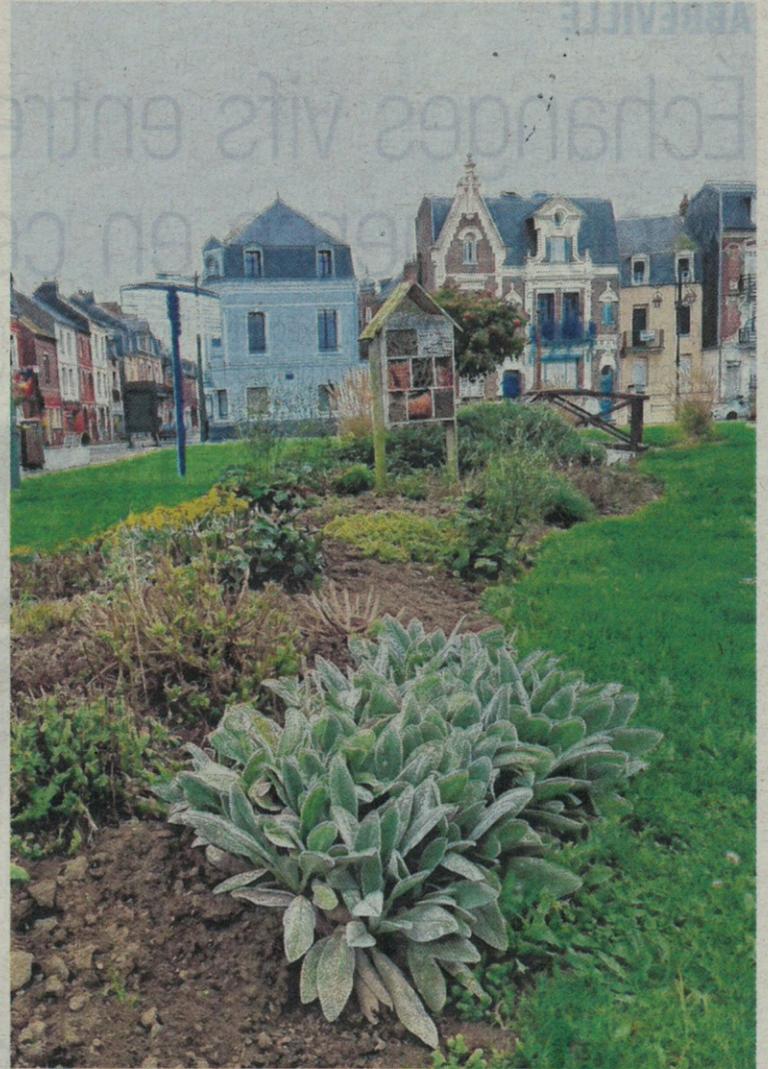
PLANTATIONS D'ARBRES

De plus, de nombreux arbres ont été plantés, entre autres le long de l'avenue Curie dans le cadre de la réhabilitation de cet axe majeur, pour lui donner un air plus naturel. La municipalité cite également le verger partagé créé dans le quartier des Joncs-Marins. Ce qui contribue par ailleurs au label Sta-

tion verte. Le jury a été également sensible à la végétalisation du cimetière, dont certaines allées sont désormais couvertes d'herbe.

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

Plus généralement, toutes les actions en faveur du développement durable, des économies d'eau et d'énergie, ou de l'implication des habitants, rentrent en compte dans le classement. Et tout ce travail va se poursuivre. « Nous allons continuer les plantations dans le parc Marcel-Payment, rue de la Libération (ndlr : au pied des immeubles gérés par Amsom Habitat). Nous allons aussi désimper-méabiliser la cour de l'école. Et nous envisageons des plantations sur la place du marché, pour faire de l'ombre », annonce Michel Delépine. Qui se félicite : « Il y a eu une grande amélioration du cadre de vie » Cependant, la ville ne peut espérer une troisième fleur dans la foulée. « Le prochain passage du jury est prévu en 2027. »



Les efforts entrepris pour remettre la nature au cœur de la ville, notamment avec ces massifs en pleine terre, ont été salués par le jury. (Photo Xavier Togni)